

# Budget participatif 2024

2<sup>e</sup> Éd.

**MAINTENANT,  
C'EST VOUS QUI  
DÉCIDEZ.  
CHOISISSEZ ET  
SOUTENEZ VOS  
COUPS DE CŒUR**

# 18

**PROJETS  
DE LAXOVIENS  
SOUMIS AU VOTE**

**DU 6 AU  
26 MAI**

**CATALOGUE  
DES PROJETS**

**VOTEZ POUR VOS  
3 PROJETS PRÉFÉRÉS !  
[WWW.JEPARTICIPE.LAXOU.FR](http://WWW.JEPARTICIPE.LAXOU.FR)**

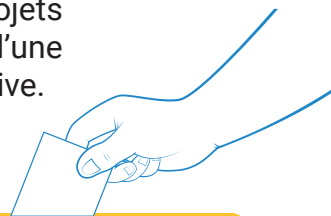


VILLE DE  
**Laxou**



## COMMENT VOTER ?

Tous les administrés, sans condition de nationalité, habitants de la Ville de Laxou, **âgés de 10 ans minimum**, peuvent voter pour les projets mis au budget participatif. Les associations peuvent également voter pour des projets au budget participatif en leur nom par l'intermédiaire d'une personne physique désignée par la structure collaborative.



### VOTEZ PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

SUR LA PLATEFORME PARTICIPATIVE NUMÉRIQUE DÉDIÉE :

« [jeparticipe.laxou.fr](http://jeparticipe.laxou.fr) »



### VOTEZ AVEC LE BULLETIN PAPIER DISPONIBLE P. 11

VIA DES URNES DÉPOSÉES

- à l'Hôtel de Ville,
- au CILM,
- à la bibliothèque-médiathèque Gérard Thirion,
- au CCAS.

Chaque résident ne pourra voter **qu'une seule fois pour 3 projets** de son choix au maximum. Le classement obtenu au terme des votes définira les projets qui seront mis en œuvre dans la limite de 100 000 € cumulés.

**Le bulletin de vote à remplir se trouve à la fin du catalogue, vous pouvez le découper et le compléter.**

### QUAND VOTER ?

**du lundi 6 au  
dimanche 26 mai 2024**

**CHOISISSEZ ENTRE VOTE PAPIER ET NUMÉRIQUE,  
ILS NE SONT PAS CUMULABLES.**

# LAXOU, VILLE CITOYENNE : VOTRE VOIX COMPTE !

Chères Laxoviennes, chers Laxoviens,

Nous avons le plaisir de vous présenter aujourd'hui le catalogue des projets proposés par les habitants dans le cadre de la 2ème édition du budget participatif de Laxou.

**Il s'agit d'une nouvelle démonstration de notre volonté d'impliquer toujours plus les citoyens dans la construction de leur, de notre ville.**

La démocratie participative est un pilier essentiel de notre action municipale.

En donnant la parole aux Laxoviens, en les associant aux décisions qui les concernent, nous faisons le choix d'une gouvernance partagée, transparente et proche des réalités du terrain.

**Ce budget participatif en est l'illustration parfaite.**

Grâce à votre implication et votre créativité, de nombreuses idées ont émergé pour améliorer encore notre cadre de vie, développer de nouveaux services ou réaliser des aménagements structurants pour Laxou.

Qu'il s'agisse d'initiatives en faveur des enfants, du développement durable, de la solidarité, de la culture ou des loisirs, vos propositions témoignent d'un attachement profond à notre ville et d'une vision citoyenne tournée vers l'avenir.

**Lancée en janvier dernier, la première phase du budget participatif 2024 vous a permis de déposer 31 fiches-projets qui ont été étudiées par les services municipaux.**

Certains sortaient des critères d'éligibilité, d'autres n'étaient techniquement pas réalisables ou n'entraient pas dans les limites financières définies dans le règlement. Toutefois, ces projets seront étudiés minutieusement dans le cadre du fonctionnement habituel de la municipalité, ou transmis aux collectivités concernées lorsqu'il ne s'agit pas de la compétence communale.

Dans les pages qui suivent, vous découvrirez le détail des 18 projets issus de vos réflexions et finalement retenus. Des projets concrets, ambitieux et variés, qui répondent aux préoccupations de tous les Laxoviens.

**Il vous appartient désormais de faire votre choix ! Du 6 au 26 mai, vous êtes appelés à voter pour vos projets préférés. Faites entendre votre voix, exprimez vos priorités : c'est vous qui déciderez des réalisations qui verront le jour à Laxou dans les mois à venir.**

Plus vous vous mobiliserez, plus cette démarche démocratique prendra tout son sens.

Alors n'hésitez pas, votez nombreux ! C'est en cultivant cet esprit civique et participatif que nous construirons, ensemble, la ville à la hauteur de nos ambitions communes.



Laurent GARCIA  
Maire de Laxou  
Conseiller Départemental  
Canton Laxou-Villers

*Laurent Garcia*



Alexandra PETITJEAN-MONNIN  
Adjointe au Maire déléguée  
à la Démocratie Participative,  
à la Communication et aux Seniors

*Alexandra Petitjean-Monnin*

## PARCOURS HISTORIQUE ET PATRIMONIAL DANS LAXOU

 LAXOU VILLAGE

Il s'agira d'implanter 18 panneaux patrimoniaux et historiques pour créer un parcours pédestre dans le même esprit et dans la continuité du parcours historique « Zola/Sainte-Anne » installé en 2023 après avoir été proposé et décidé lors du premier budget participatif en 2022.

15 000 €

01



02



## RÉFECTION DU CHEMIN RUE DE LA FONTENELLE ET SENTIER DES CLOS

 ENTRE LA RUE DE LA FONTENELLE ET LE SENTIER

Stabilisation en calcaire et reprise du revêtement du sentier reliant la rue de la Fontenelle et le sentier des Clos. Il s'agira de décaper et purger le revêtement actuel grâce à la méthode de « chaulage », autrement dit la technique du calcaire, sur environ 180 mètres de long et 1 mètre de large.

25 000 €

## RÉNOVATION DE LA SERRE DU JARDIN DU MAURICE

 SENTIER DE LA FONTENELLE

Il s'agira de retirer l'ancienne bâche de la serre (plastique dégradé et bâche non-opérationnelle) du Jardin du Maurice, de nettoyer la surface sur laquelle elle était fixée et de poser une nouvelle bâche.

2 500 €

03



## RÉFECTION DU SENTIER DE LA TOURNELLE ET DES PAUVRES

📍 SENTIER DE LA TOURNELLE ET DES PAUVRES

Stabilisation en calcaire et reprise du revêtement du chemin reliant le lotissement du Hameau de Laxou à l'arrêt de bus Didelot. Il s'agira de décaper et purger le revêtement actuel grâce à la méthode de « chaulage », autrement dit la technique du calcaire, sur environ 50 mètres de long et 1 mètre de large. Un ou deux points d'éclairage seront ajoutés.

15 000 €

04



05



## BALISAGE DE COURSE D'ORIENTATION POUR SCOLAIRES ET AMATEURS

📍 PARC D'AGRÈMENT DU CHAMP-LE-BOEUF

Plusieurs classes mettent déjà en place des parcours temporaires avec installations particulières. La carte du parc est normée par la Fédération Française d'Orientation. Ce projet vise à baliser des points remarquables et permanents pour un loisir continu, mais également à permettre la mise en place de compétitions.

2 000 €

## RÉALISATION DE PISTES D'APPRENTISSAGE PIÉTONNE ET CYCLISTE

📍 ESPACE CLAUDIE HAIGNERÉ

Création d'un parcours vélo intitulé « J'apprends à rouler et me déplacer sur la route » et piéton intitulé « Je retrouve mon chemin » accessibles aux scolaires et au grand public. Le projet est articulé sur deux axes. Le premier est de peindre un parcours cycliste auquel pourront être ajoutés des panneaux de signalisation non permanents. Le second projet est de peindre des parcours piétons pour les plus jeunes enfants sur une autre zone.

5 000 €

06



07

## RÉNOVATION DE L'AIRE DE JEUX DU PARC DE L'HÔTEL DE VILLE

📍 MAIRIE DE LAXOU, 3 AVENUE PAUL DÉROULÈDE

À la place des équipements actuels vieillissants, installation d'une aire de jeu sous la forme d'une grande structure en harmonie avec le parc Pol Chôné et le bâtiment de l'Hôtel de Ville, répondant à la qualité des lieux, autant qu'à sa grande fréquentation.

30 000 €



## MINI-FORÊT URBAINE

📍 BUTTE SITUÉE ENTRE L'AVENUE DU BOIS GRONÉE, L'ALLÉE DE MALVAUX ET LE CHEMIN D'HARDEVAL

Il s'agit d'implanter une mini-forêt sur une surface d'environ 600 m<sup>2</sup>, selon la méthode du botaniste Akira MIYAWAKI, qui permet une croissance rapide des arbres, l'accroissement de la biodiversité, l'amélioration de la qualité de l'air (concentration d'arbres formant un puits de carbone) et un effet rafraîchissant (évapotranspiration des végétaux), adaptée au milieu urbain. La préparation et l'amendement du sol (automne-hiver) ainsi que l'entretien se feront sur une durée de 3 ans grâce à un appui partenarial entre école (Victor Hugo), centre de recherche et universités (CNP, ENSAIA et AgroParisTech).

20 000 €

08



## RÉNOVATION D'UN ARBRE À LIVRE ET CRÉATION D'UN NOUVEL ARBRE À LIVRE

📍 RÉNOVATION AU PARC DE L'HÔTEL DE VILLE ET CRÉATION AU PARC D'AGRÈMENT DU CHAMP-LE-BOEUF

L'arbre à livre est un espace d'échanges et de promotion de la culture, ouvert à tous et gratuit pour les utilisateurs. Le projet consiste à remettre en état et solidifier l'arbre à livre de l'Hôtel de Ville, et d'en créer un nouveau sur le quartier du Champ-le-Boeuf.

5 000 €



09

## AMÉNAGEMENT D'UN ESPACE CANIN DIT « PARC À CHIENS »

📍 SENTIER CHEF DE LA VILLE À PROXIMITÉ DE L'HÔTEL DE VILLE

Il s'agira de créer un espace clôturé de 110 mètres de long pour 480 m<sup>2</sup> au total avec un portillon. Les parcs canins favorisent la socialisation des chiens. C'est un lieu propice à l'apprentissage canin et aux rencontres entre les maîtres. Le parc sera également équipé de bancs, de cani-sacs et de poubelles.

15 000 €

10



## AMÉNAGEMENT D'UN ARBRE À TÉTINES

📍 PARC D'AGRÈMENT DU CHAMP-LE-BOEUF

L'arbre à tétines est une tradition populaire scandinave destinée à aider l'enfant à abandonner la tétine, afin d'éviter des problèmes buccodentaires et cognitifs qui peuvent survenir à cause d'une utilisation prolongée dans le temps de la tétine. L'enfant accroche sa tétine à une branche d'un arbre spécialement désigné, à l'aide de rubans colorés, comme si elle était confiée à des entités fantastiques (fées, lutins).

1 000 €

11



## CRÉATION D'UN RUCHER PÉDAGOGIQUE

📍 AU FOND DE LA VAUX

Ce rucher sera composé de ruches éducatives permettant de voir l'intérieur. Il permettra également de développer un travail de connaissance et de reconnaissance de l'écosystème concerné. Cet espace sera un lieu intergénérationnel éducatif et participatif dédié à la transmission du savoir de l'apiculture.

10 000 €

12



## INSTALLATION D'UN KIT ÉCORESPONSABLE DE RÉCUPÉRATION DES EAUX

JARDIN DU MAURICE

Il s'agira d'installer un kit complet (pompes, panneaux solaires, batteries) pour alimenter une pompe permettant de puiser de l'eau dans le puits. Ce type d'installation facilite la récupération de l'eau en respectant l'environnement et en limitant notamment les nuisances sonores liées à une pompe thermique.

3 000 €



13

14



## RÉFECTION DE LA SALLE CHRISTIAN CAUREL

LES PROVINCES

Il s'agira d'améliorer le confort thermique et la sécurité du lieu notamment en changeant les baies vitrées, les grilles de sécurité et les radiateurs afin de faire des économies d'énergie et budgétaire et lutter contre le réchauffement climatique. De plus, l'ajout d'un cloisonnement coupe-feu, d'une porte et d'un faux plafond sont prévus.

40 000 €

## RÉAMÉNAGEMENT DES JEUX DU SQUARE DES BOSQUETS

SQUARE DES BOSQUETS

Réaménagement des jeux avec l'ajout d'une grande structure pour répondre au mieux à la fréquentation des lieux et en complément du jeu au centre du square installé en 2018.

30 000 €



15



## RÉNOVATION DES COURS D'ÉCOLES LOUIS PERGAUD

📍 LES ÉCOLES LOUIS PERGAUD

Il s'agira de rénover les cours d'écoles préélémentaire et élémentaire Louis Pergaud. L'objectif est d'améliorer l'environnement éducatif et rendre les cours d'écoles plus attrayantes pour les enfants. Les travaux prévus incluent pour l'école préélémentaire : l'installation de patères sous le préau, l'ajout de jeux ludiques / aire de jeux, la création de bacs à jardinage et de bancs. Pour l'école élémentaire : le marquage au sol pour la pratique de jeux collectifs (football, balle aux prisonniers) et individuels (marelle, labyrinthe...), l'installation d'une table de ping-pong.

20 000 €



17

## INSTALLATION DE 2 BANCS SUR LE BOULEVARD ÉMILE ZOLA

📍 BOULEVARD ÉMILE ZOLA

Il s'agira d'installer 2 bancs, répartis sur le boulevard Émile Zola, en fonction des possibilités réglementaires liées à la largeur des trottoirs, afin de permettre aux personnes, notamment les personnes âgées et/ou handicapées, de se reposer et de reprendre de l'énergie lors de promenades ou de courses dans les supermarchés avoisinants.

3 000 €

## RÉNOVATION DE L'ORGUE DE L'ÉGLISE SAINT-GENÈS

📍 ÉGLISE SAINT-GENÈS

Travaux d'amélioration de l'assistance du récit de l'orgue afin de faciliter l'utilisation de ce dernier endommagé au fil du temps et d'optimiser les sonorités.

22 000 €



# LISTE DES PROJETS

- 01 Parcours historique et patrimonial dans Laxou
- 02 Réfection du chemin rue de la Fontenelle et sentier des Clos
- 03 Rénovation de la serre du Jardin du Maurice
- 04 Réfection du sentier de la Tournelle et des Pauvres
- 05 Balisage course d'orientation pour les scolaires et amateurs
- 06 Réalisation de pistes d'apprentissage piétonne et cycliste
- 07 Rénovation de l'aire de jeux du parc de l'Hôtel de Ville
- 08 Mini-forêt urbaine
- 09 Rénovation d'un arbre à livre et création d'un nouvel arbre à livre
- 10 Aménagement d'un espace canin dit « parc à chiens »
- 11 Aménagement d'un arbre à tétines
- 12 Création d'un rucher pédagogique
- 13 Installation de kits écoresponsables de récupération des eaux
- 14 Réfection de la salle Christian CAUREL
- 15 Réaménagement des jeux du square des Bosquets
- 16 Rénovation des cours d'écoles Louis PERGAUD
- 17 Installation de 2 bancs sur le Boulevard Émile ZOLA
- 18 Rénovation de l'orgue de l'Église Saint-Genès

# BULLETIN DE VOTE

**DU LUNDI 6 AU  
DIMANCHE 26 MAI  
2024**



**JE VOTE POUR MES 3 PROJETS PRÉFÉRÉS  
AU MAXIMUM, EN INDIQUANT LEUR NUMÉRO**

## RENSEIGNEZ VOS COORDONNÉES

Nom\* : .....

Prénom\* : .....

Âge\* : .....

Adresse\* .....

.....

.....

\* Les champs signalés par un astérisque rouge doivent obligatoirement être renseignés pour valider votre vote.

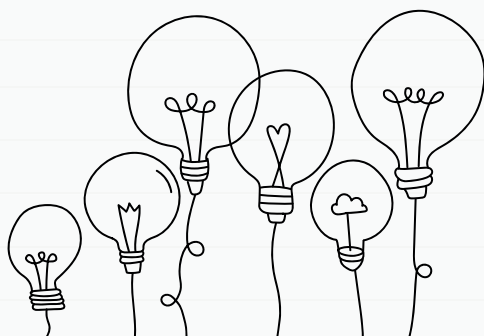
PROJET N° : .....

PROJET N° : .....

PROJET N° : .....

**À DÉPOSER DANS LES URNES  
MISES À DISPOSITION DANS  
LES BÂTIMENTS COMMUNAUX :**

- à l'Hôtel de Ville
- au CILM
- à la bibliothèque-médiathèque Gérard Thirion
- au CCAS



Les informations personnelles que vous nous communiquez par le biais de ce formulaire ou par tout autre moyen sont strictement confidentielles et destinées au traitement de votre demande par le service concerné de la Ville de LAXOU. Le responsable du traitement est Laurent GARCIA, Maire de Laxou. Les données ne sont transmises à aucun tiers ni à titre onéreux ni à titre gratuit. Conformément à la loi N° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 et au Règlement Général sur la Protection des données (RGPD) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations qui vous concernent.



VILLE DE  
**Laxou**